

DES DEMANDES DE SERVICES

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES RELATIONS DE TRAVAIL

1 RÉCEPTION D'UNE DEMANDE DE SERVICES À LA DAJRT

- Vérification du statut de membre
- Mise à jour des coordonnées



2 OUVERTURE D'UN DOSSIER CONSULTATION

- Réponse au membre par un conseiller en relations de travail

Si la réponse est satisfaisante:
fermeture et archivage du dossier



Si la situation nécessite une
analyse plus approfondie

3 OUVERTURE D'UN DOSSIER EN DROIT DU TRAVAIL

- Signature par le membre d'un mandat de services professionnels
- Conseils au membre
- Comparution auprès de l'employeur
- Représentation auprès de l'employeur

Si le résultat est satisfaisant:
fermeture et archivage du dossier



4 DÉPÔT D'UN RECOURS EN VERTU DU Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (décret 1218-96)

- Avis de mécontentement, plainte

Entente entre les parties:
fermeture et archivage du
dossier



Représentation devant un
tribunal d'arbitrage

Décision finale du tribunal
d'arbitrage :

Exécution de la décision et fermeture et
archivage du dossier